

L'ORAL DANS L'ENSEIGNEMENT-APPRENTISSAGE DU FRANÇAIS LANGUE SECONDE EN COURS PRÉPARATOIRES EN CÔTE D'IVOIRE

José-Gisèle GUEHI

Université Félix Houphouët Boigny Abidjan / Cocody
josecristal87@gmail.com

Ange Marie Sébastienne Apo SEKA

Université Félix Houphouët-Boigny Abidjan/Cocody
sekamariesebastienne@gmail.com

Résumé

Cet article présente les résultats d'une enquête sur l'oral dans les classes de cours préparatoires en Côte d'Ivoire. En effet, l'expression orale est une compétence à acquérir dans l'enseignement-apprentissage de toute langue. Elle occupe une place importante dans le processus d'apprentissage d'une langue étrangère, lorsque celle-ci est langue seconde, comme en Côte d'Ivoire. Pendant les cours, les interactions verbales entre enseignants et élèves interviennent que dans les procédés de questions-réponses, de prononciation de mots, de répétition, de langage etc. L'intervention sporadique des échanges enseignants-enseignés pose le problème de la place de l'oral (au travers des interactions) dans l'enseignement-apprentissage du français langue seconde aux cours préparatoires. Dans cette étude, il s'agira d'analyser les programmes et documents officiels en rapport avec l'oral dans les classes de cours préparatoires en Côte d'Ivoire, montrer les activités qui s'intéressent à l'oral et comment il intervient dans les pratiques de classes. Pour mener efficacement les investigations nous feront une recherche documentaire qui consistera à recueillir les écrits antérieurs en rapport avec le sujet. En outre, nous soumettrons une grille d'entretien destinée, aux responsables à la DPFC et aux enseignants du primaire. Aussi, une observation de classe sera conduite. Après investigation, l'on a pu constater que dans les programmes les activités orales ont leur place dans l'enseignement apprentissage au CP, des activités sont dédiées à cette compétence. Quant à la pratique dans la classe, cette composante du français prend plusieurs formes. De façon générale, retenons que l'oral est très important dans l'apprentissage d'une langue étrangère, qu'elle devrait avoir une place de choix.

Mots-clés : oral, enseignement, apprentissage, langue seconde, cours préparatoires.

Abstract

This article presents the results of a survey on verbal interactions in preparatory classes in Ivory Coast. Indeed, oral expression is a skill to be acquired in the teaching-learning of any language. It occupies an important place in the process of learning a foreign language, when it is a second language, as in Ivory Coast. During lessons in these classes, interactions occur in the processes of questions and answers, pronunciations, repetitions. These sporadic interactions, poses the problem of the place of oral in the teaching-learning of french as a second language in preparatory courses. In this study, it will be a question of analyzing the programs and official documents related to oral in classes of preparatory courses in Ivory Coast, showing the activities which are interested in oral and how it intervenes in classroom practices. To effectively carry out this research, we will carry out

documentary research which will consist to the subject. In addition, we will submit an interview grid to those responsible for the DPFC and to the teachers. A class observation will be conducted. After investigation, we were able to see that oral activities have a place in the teaching-learning of french in preparatory courses. Classroom practice, it comes in several forms. In general, let's remember that speaking is very important in learning a foreign language, it should have a special place.

Keywords : *verbal interactions, teaching, learning, second language, preparatory courses.*

Introduction

Enseigner et apprendre une langue a pour but de mettre à la disposition de ceux qui l'apprennent des méthodes et des stratégies de communication efficaces. L'enseignement-apprentissage d'une langue, se base sur deux aspects fondamentaux que sont l'oral et l'écrit. Notons que, l'expression orale, est une compétence à acquérir et de façon particulière dans l'enseignement-apprentissage du français. L'homme l'acquiert avant d'aller dans une structure d'apprentissage (Alrabadi, 2011 : 16).

« La seule méthode qui convienne à l'enseignement primaire est celle qui fait intervenir tour à tour le maître et les élèves, qui entretiennent pour ainsi dire entre eux et lui un continuel échange d'idées sous des formes variées, souples et ingénieusement graduées » (L'Inspection Générale de l'Éducation Nationale dans son rapport sur l'oral dans les instructions de l'école primaire en France, 2000 :5). Malgré cette assertion, l'oral a une position marginale et arrive à peine à s'intégrer véritablement dans la classe. Cette attitude laisse percevoir des positions qui tendent à valoriser plus l'écrit que l'oral. Cela s'explique par le fait que l'écrit soit une langue normée, policée, ayant une vraie grammaire et une vraie orthographe. Par contre, l'oral est décrit comme « la langue spontanée, erronée, et fautive (Benveniste, 1997).

Au cours préparatoire, en Côte d'Ivoire, la pratique de l'oral est restreinte en classe. En effet, les interactions verbales se résument, à des prononciations de mots, de sons, de syllabes, à faire la liaison entre les mots. Aussi, à répéter des dialogues et en mémorisés les structures étudiées de façon mécanique. Or, la pratique orale devrait être plus fréquente et intense. C'est ce constat qui nous a amenés à nous intéresser à l'enseignement-apprentissage de l'oral dans le système scolaire ivoirien, précisément au cours préparatoire, au cycle primaire.

1. Cadre théorique et méthodologie de la recherche

1.1. Cadre théorique

Ce travail de recherche s'inscrit dans le cadre de la didactique du français, particulièrement de la didactique de l'oral. En effet, elle privilégie l'approche communicative et ces discours sont essentiellement basés sur l'exposé oral (Soubrier, 2014).

1.2. Méthodologie de la recherche

1.2.1. Techniques de recueil des données

Dans le souci de recueillir plus de données et d'avoir des résultats crédibles, nous utiliserons plusieurs techniques de collecte de données. Ce sont : l'analyse de contenu, l'entretien semi-directif et l'observation de classe.

1.2.1.1. Analyse de contenus

Ici, il est question d'analyser les contenus des programmes d'enseignement du français au primaire en Côte d'Ivoire. Cet exercice a permis de faire une analyse critique des données recueillies dans ces programmes concernant les activités et les contenus d'enseignement de l'oral dans les classes de cours préparatoires.

1.2.1.2. Grille d'entretien

Les entretiens ont été faits avec les enseignants. Une grille d'entretien d'environ sept (07) questions leur a été soumise. Elles ont permis de nous renseigner sur les activités de l'oral dans le programme. Les enseignants ont livré des informations sur le déroulement réel des pratiques orales en classe. Par ailleurs, une visite à la direction de la pédagogie a été effectuée. Là-bas, l'entretien s'est fait avec le chargé de la coordination des programmes de français. La grille d'entretien comportait sept (07) questions, également. Les informations attendues étaient relatives à l'enseignement- apprentissage de l'oral dans les programmes officiels.

1.2.1.3. Observation de classe

L'observation de classe s'est déroulée dans les classes de CP1 et CP2, avec en moyenne 80 élèves. Elle a permis de suivre en présentiel des cours en rapport avec l'oral appelé "langage", mais aussi des cours de mathématique, d'EDHC, d'EPS, parce que dans ces classes l'oral est un médium d'enseignement- apprentissage. C'est essentiellement le cours de langage ou expression orale. Cette observation, nous a permis de voir les interactions verbales entre enseignants et apprenants dans la pratique de classe.

1.2.1.4. Terrain de recherche

Notre étude s'est faite dans les écoles primaires (Primaire publique et privée), parce que ce niveau représente la porte d'entrée aux connaissances scolaires et l'endroit où les enfants opèrent leur premier contact avec la langue française, la langue d'enseignement, à part les enfants dont les parents sont lettrés. Dans l'optique de réduire notre champ d'investigation nous avons fixé notre recherche sur les classes de cours préparatoires (CP1 et CP2), ces classes étant déterminantes dans le destin scolaire de tout apprenant.

1.2.1.5. Echantillon

Au niveau de la Direction de Pédagogie et de la Formation continue (DPFC) nous avons enquêté le chargé de la coordination des programmes de français. Du côté des enseignants, l'entretien a été conduit auprès de 30 (trente) enseignants (es), au CP1 nous avons enquêté 14 (quatorze) et CP2 nous en avons eu 16 (seize). Notre étude s'est faite dans les écoles primaires. Nous avons, pour cela, visité plusieurs écoles, précisément dix (10) écoles, dans la commune d'Adjamé : le groupe scolaire Jean Delafosse, l'EPP Municipalité 2, l'EPC Saint Michel, l'EPC Notre Dame des Apôtres, l'EPV Protestante Méthodiste ; dans la commune de Cocody : l'EPC Notre Dame des Deux Plateaux Cocody Angré ; à Bingerville : l'EPC Garçon de Bingerville, l'EPP Application de Bingerville et à Adzopé : l'EPV Protestante Méthodiste d'Adzopé, l'EPP Amakpé Tabois d'Adzopé. Au total, vingt (20) classes ont été enquêtées à Abidjan, à Bingerville et à Adzopé.

1.2.1.6. Les outils de collecte de données

La collecte des données s'est faite à l'aide d'un dictaphone, d'une grille d'observation, un bloc note et un stylo.

1.2.1.7. Méthodes d'analyse des données

La méthode d'analyse privilégiée dans cette étude est l'analyse de contenu qualitative. L'analyse qualitative de contenu est une méthode qui admet qu'on interprète subjectivement les données de recherche, qu'on les classe systématiquement (Hsieh & Shannon, 2005) cité par (Dany, 2016 :9).

1.2.1.8. Méthode de traitement des données

Dans le processus de l'analyse de données, nous procéderons par tri des informations importantes. Elles seront analysées par catégories parce qu'elles sont de différents types.

2. Résultats de la recherche

2.1. Analyse des contenus des programmes et documents officiels

Dans ce point, il s'agira d'analyser les programmes officiels des cours préparatoires, en montrant comment la composante orale se présente dans lesdits programmes.

2.1.1. Les programmes officiels du cours préparatoire et la composante orale

Aux cours préparatoires, le nouveau programme de français s'établit selon une progression. Il se base sur la communication orale appelée langage. Elle vise l'acquisition « de l'intonation, la maîtrise de structures appropriées, le volume de la voix, l'emploi correct des mots » par les apprenants. Cela à travers les activités suivantes : « les chants, les récitations, la lecture, les répétitions ».

Des stratégies d'enseignement et d'apprentissage sont également énoncées. En effet, elles montrent comment conduire les cours de langage. Ces stratégies sont : « mettre les apprenants en situation d'apprentissage, varier les activités, donner des consignes claires et précises, faire de l'évaluation formative etc. De façon pratique, les apprenants sont amenés à : « observer différents supports (images, dessin), écouter les supports audios, échanger entre apprenants, etc. ». Il est clair que : « enseigner une langue seconde ou étrangère signifie la nécessité de développer, chez l'apprenant l'habileté à communiquer et cela doit être bien élaboré (...) pour de communiquer correctement dans la langue française » Comme le souligne (Oliveira Nunes Daniel, 2010 : 1).

2.1.2. Le guide pédagogique unique langue orale

L'enseignement de l'oral nécessite une certaine pédagogie permettant le développement des compétences chez l'apprenant. Pour cela, un guide pédagogique est conçu pour aider les enseignants dans la conduite de l'enseignement des compétences écrites et orales. Dans ce guide, il est également fixés les objectifs à atteindre, le volume horaire affecté à l'apprentissage du langage. Aussi, les questions en rapport avec la méthode d'enseignement des séances de langage et le mode d'évaluation du langage sont abordées. Après analyse de ces documents officiels, il est clair qu'une place de choix serait accordée à la langue orale, vu les dispositions prises. Toutefois, il serait judicieux de le vérifier sur le terrain avec les concepteurs de programmes. À la Direction de la Pédagogie et de la Formation continue, nous avons été reçus par M. Le Coordonnateur National de Français Chargé du Primaire.

2.1.2. La fiche pédagogique

La fiche pédagogique est un fil conducteur, c'est une feuille cartonnée sur laquelle sont répertoriées les informations concernant le cours à dispenser que ce soit le cours de langage ou celui de l'expression écrite. La fiche que nous avons pu voir, qui était élaborée pour le cours de langage contient les informations suivantes : le titre de la leçon de langage, l'intitulé du document d'où est tiré le dialogue, les habiletés à développer lors du cours etc. La fiche pédagogique, sert de référence aux enseignants(es) pendant les activités d'expression orale et écrite. Elle leur permet de ne pas s'éloigner des objectifs à atteindre et des habiletés à développer chez les apprenants, pendant les cours. Lors du cours, les enseignants ne la quittent pas des yeux. Ils y jettent incessamment des coups d'œil et y restent attachés. Les documents recueillis et analysés, nous montre la place importante qu'occupe l'oral dans l'enseignement-apprentissage du français langue seconde en Côte d'Ivoire. Des documents commis à son enseignement

existe, ils sont bien structurés, bien élaborés avec des stratégies définies. Comment se présente-t-il dans ce cas ? L'analyse des données d'entretiens en témoigne.

3. Analyse de l'entretien avec le coordonnateur National de français chargé de primaire

3.1. L'oral au primaire

L'oral est une des composantes disciplinaires du français. Elle se manifeste sous une forme particulière, au CP, CE ou CM. Ici, la question était: « *comment se présente la pratique orale à chaque niveau au primaire?* ». Selon l'enquêté,

« Le français est une langue instrumentale, utilisée par les autres disciplines. Elle est une discipline à part entière qui traite de l'oral et de l'écrit. Nous avons des matières qui traitent de l'oral et de l'écrit, du CP (cours préparatoires) au cours moyen (CM). La pratique orale est représentée par l'expression orale, à l'écrit, il y a " la lecture, la poésie, l'écriture, l'expression écrite". Elle est faite en dix séances qui comportent des thèmes, des centres d'intérêts qui permettront à l'enfant d'échanger avec les mots étudiés, les structures de la langue (...) en français au primaire la seule activité liée à l'oral c'est l'expression orale ».

Selon les propos de l'enquêté, le français est une langue d'enseignement et par la même occasion une langue instrumentale qui sert toutes les disciplines (mathématique, dessin, sciences etc.). Elle traite de l'oral et de l'écrit. Pour l'oral, l'activité est appelée " expression orale", elle se subdivise en 10 séances. Au niveau de l'écrit, il y a " la lecture, la poésie, l'écriture, l'expression écrite". En français, au primaire, la seule activité à l'oral c'est l'expression orale.

3.2. La différence entre l'enseignement de l'oral et celui de l'écrit

L'orale et l'écrit sont certes, deux composantes du français à développer chez l'apprenants, mais elles sont bien distinctes. Chacune s'enseigne différemment de l'autre. A la question : « *existe-t-il une différence entre l'enseignement de l'oral et celui de l'écrit ?* », l'enquêté nous dit ceci :

« Ces deux activités sont liées, nous étudions un son, les lectures, l'écriture seront en rapport avec le son étudié. Il y a plusieurs méthodes d'étude, la méthode globale ou analytique qui part de la phrase au son à étudier et la méthode syllabique ou synthétique qui part du son à étudier ».

Il ressort à ce niveau que, l'enseignement des deux composantes est étroitement lié. Ce sont les éléments d'étude dans les deux pratiques. L'un peut se trouver en amont et l'autre en aval, selon que l'on étudie un son ou une phrase. Tout semble lié et interagissant.

3.3. Les stratégies et les méthodes pour enseigner l'oral en français dans les classes de cours préparatoires

L'oral est une discipline à part entière qui regroupe en son sein des activités qui devraient avoir des stratégies et des méthodes pour son enseignement-apprentissage. La question posée à ce niveau est la suivante: « *y-a-t-il des stratégies et méthodes pour l'enseignement de l'oral en français dans les classes de cours Préparatoires?* ». Du point de vu du coordonnateur, des stratégies existent. Ces stratégies et méthodes d'enseignement-apprentissage de l'oral consistent à fixer les structures. Il le dit en ces termes

« la manière consiste à fixer les structures. On pose une question à l'enfant concernant le dialogue, on fait ressortir le mot clé et nous procédons par comparaison. Au niveau des structures, on tire la réplique, on sort une situation et l'enseignant propose des situations stimuli. A travers des situations on donne l'occasion aux élèves de mimer ».

Tout part, des questions posées aux apprenants pour permettre la compréhension du dialogue. Ensuite, il faut procéder, à mettre en évidence le mot clé. L'enseignant, crée des situations de stimuli et donne l'occasion aux élèves de mimer les scènes du dialogue. Cette manière de procéder s'inscrit dans une dynamique socioconstructiviste qui prône la construction par soi même à travers des situations réelles d'apprentissage (KOZANITIS, 2005). Quelles sont ces activités qui s'intéressent essentiellement à l'oral ?

4. Analyse de l'entretien avec les enseignants (es)

4.1. Les activités en rapport avec l'oral

À ce niveau, il est question de mettre l'accent sur les activités liées à l'oral aux cours préparatoires. Le substantif maître sera codifié (M), suivi d'un numéro (1,2,3...) selon l'ordre d'intervention.

4.1.1. L'existence d'activités en lien avec la composante orale

La première question, dès l'entame de notre entretien avec les maîtres (esses) était « *existe-il des activités liées à l'oral dans les classes de CP1 et CP2?* », pour vérifier au niveau des enseignants qu'il existe bel et bien des activités liées à l'oral. Les enseignants ont répondu que « *oui* ». Les cinq (05) réponses retenues pour illustrer nos propos le montrent aisément. Les enquêtés affirment ceci: M.1 « *oui, il existe des activités liées aux pratiques orales en situations de classe* », M.2: « *oui, bien sûr* » et M.3: « *oui, il existe des activités liées à l'oral* »; M.4 « *oui* »; M.5 « *oui* ». Les enseignants ont répondu de manière affirmative, cela atteste qu'il existe dans le programme des cours préparatoires, des activités liées à l'oral. Quelles sont donc ces activités ?

4.1.2. L'existence d'activités en lien avec la composante orale

À la question « *quelles sont les activités dédiées à l'oral dans le programme scolaire?* ». Les enseignants ont énuméré, dans ce point, les activités permettant les interactions dans le programme scolaire au niveau des Cours Préparatoires. L'on peut noter selon l'enquête M.4 : « *l'expression orale appelée avant langage* », pour M.10 : « *la récitation, l'expression orale* » ou encore M.8 : « *l'expression orale, le chant* » ; M.5 : « *l'explication des mots, la prononciation, la mémorisation, la fixation et le réemploi des mots* » ; M.6 : « *l'expression orale* ». De manière générale, ce qui revient c'est l'activité " expression orale " et à cela s'ajoute "le chant, la poésie, la récitation" etc.

L'oral est ici mis en exergue. Toutes ces activités non seulement sont menées oralement, mais elles développent en l'apprenant la capacité de rétention, une bonne diction et améliore son expression.

4.1.3. Le déroulement des activités d'expression orale

De façon précise, les élèves font beaucoup d'exercices de répétitions, de prononciations comme en témoigne les propos de M.1 : « *ils répètent les structures et mots* » ; M.2 : « *ils écoutent et disent les répliques du dialogue* ». Il y'a aussi, des exercices d'écoute, d'observation, de reproduction selon M.3 : « *ils écoutent et reproduisent le dialogue en se mettant à la place des personnages* » et M.4 : « *les élèves observent les images et les décrivent. Ils répondent aux questions, ils jouent les scènes, ils tirent les leçons* ». Selon M.8 : « *nous échangeons, je pose des questions aux élèves, ils me répondent* » ; M.9 : « *ils apprennent à communiquer* » ; et M.10 : « *les élèves observent, écoutent et s'expriment, ils utilisent les mots ou expression dans des situations de communications* ». Ils miment aussi les scènes représentées dans les dialogues. Dans les réponses des enseignants, nous remarquons la présence incessante des mots « *observent* », « *écoutent* », « *décrivent* », « *échantent* », cela traduit le processus ascendant de l'enseignement de l'oral lors des cours.

4.1.4. L'évaluation pendant les activités orales

Toute activité de production qu'elle soit orale ou écrite, nécessite une évaluation. Cette évaluation permet aux enseignants d'apporter une aide aux élèves qui s'expriment difficilement ou pas du tout en classe. Pour ce faire, les enseignants utilisent les stratégies de répétitions individuelles ou collectives, ils interrogent la plupart du temps les élèves qui ne prennent pas souvent la parole, corrigent les erreurs instantanément quand le besoin se fait sentir. Les enseignants M.1 : « *j'apporte une correction tout en lui demandant de répéter le mot ou la phrase* » ; M.2 : « *je dois l'interroger plusieurs fois, l'encourager, le féliciter lorsqu'il arrive à s'exprimer* » ; M.3 : « *je crée une confiance entre lui et moi, en l'interrogeant régulièrement, en l'aidant dans ce qu'il veut dire* » ; M.4 : « *l'enseignant est appelé à prononcer le mot, la phrase ou la syllabe et la faire répéter par l'élève jusqu'à ce qu'il parvienne à s'exprimer* » ; M.5 : « *je lui prête une attention particulière, ensuite j'essaie de déceler les difficultés de l'élève puis*

par différentes techniques j'essaie de lui apporter les solutions » le mentionne clairement dans leur propos. Il est important d'évaluer les productions des apprenants, mais surtout d'apporter des corrections au moment opportun. Nous pouvons noter que ces enseignants, pendant que l'élève s'exprime peut « *laisser finir avant d'apporter une correction* » si d'aventure il y'a une erreur, ou alors « *on le corrige immédiatement pour éviter que l'erreur se répercute sur les autres* ». Pour la majorité, laisser finir l'élève avant de le corriger serait l'idéal. Mais certains, préfèrent le faire immédiatement, pour éviter que les autres élèves copient l'erreur et la retiennent. Au vu de tous ces exercices et stratégies mis en œuvre pour enseigner l'oral aux apprenants, nous nous demandons si le temps accordé à ces pratiques est suffisant.

5. Analyse de l'observation de classe

5.1. L'oral dans les pratiques de classes

L'oral, au niveau des classes de cours préparatoires, se caractérise par les interactions également, entre enseignants et enseignés et entre les apprenants eux-mêmes. L'analyse, des interactions élèves-enseignants, nous révèle différentes techniques mise en place pour la pratique orale en situation de classe. Ces techniques sont les suivantes : les interpellations collectives ou individuelles, l'apprentissage collectif, l'apprentissage régulé (Fofana, (2011) citant Cicurel.

5.1.1. Les interpellations collectives ou individuelles

Les pratiques orales nécessitent, surtout pour les enfants de CP, une certaine attention. Les interpellations sont récurrentes pour un apprentissage bien mené. Nous en avons retenu deux : les interpellations collectives ou individuelles. Cette pratique était fréquente dans les classes à effectifs trop élevés (70 à 90 élèves par classe). Avec un effectif aussi pléthorique, il faut à chaque fois maintenir le calme et l'ordre pour un apprentissage aisé. Exemple : Séance de cours de langage, / M (maitre) et E (élève), classe CP :

M : « *Allo allo* »

E : « *j'écoute et je me tais* »

M : « *position, le doigt sur la bouche, suivez ici...* ».

5.1.2. L'apprentissage collectif

À ce niveau, les enseignants développent deux procédés selon ce que nous avons pu observer. En effet, ils utilisent les répétitions collectives et individuelles.

Quelques exemples de répétitions collectives

Pendant le cours à l'oral, l'enseignant (e), par la répétition, insiste sur les mots clés, les phrases et le fait répéter par l'ensemble de la classe. Ce cas l'illustre bien :

- cours de langage qui avait pour thème "je ne gaspille pas l'eau". Classe CP2

M : « *vous écoutez pour bien répéter, un puits* »

E : « *un puits* » M : « *un bruit* »

E : « *un bruit* » M : « *la nuit* »

E : « la nuit » M : « le gaspillage »

E : « le gaspillage » M : « une bille »

Ces répétitions ont pour but de fixer les mots et structures, affiner la prononciation, et inculquer une certaine diction aux enfants.

Quelques exemples de répétitions individuelles

Ici, les enseignants(es) procèdent par un tour de classe. Ils interrogent de façon individuelle chaque élève.

Exemple : la structure, 'ne...pas'', étudiée lors d'une séance de langage.

M : « ne pas »

E1 : « ne pas »

E2 : « ne pas »

E3 : « ne pas » etc.

La plupart du temps, les répétitions individuelles sont pratiquées dans les classes à effectif bas. Tous les élèves sont interrogés pour cette évaluation. En effet, lors des séances de répétitions collectives ou individuelles nous relevons les lacunes des élèves, et pour pallier cela : « nous leur faisons répéter les mots, les syllabes, les sons, plusieurs fois jusqu'à la perfection ».

5.1.3. Apprentissage régulé

L'apprentissage régulé, c'est la manière dont les enseignants dirigent les pratiques orales. Cet apprentissage comporte différentes séquences telles que : l'attestation d'une réponse juste par la répétition, la correction des erreurs, les encouragements et félicitations.

5.1.3.1. L'attestation d'une réponse juste par la répétition.

La répétition permet de valider une bonne réponse.

Exemple : une séance de langage qui a un thème en rapport avec la cuisine, classe CP1

E. : « c'est un couteau » / M. : « et ça qu'est-ce que c'est ? »

E. : « c'est du poisson » / M. : « c'est du poisson », et ça qu'est-ce que c'est ? »

5.1.3.2. La correction des erreurs

Tout apprentissage a besoin d'encadrement suivi et structuré. Il est donc important de corriger constamment et régulièrement les erreurs des élèves surtout en cours préparatoires.

Exemple (6) : séance de langage classe CP1.

M : « nous allons voir la structure "

C'est ton tour » / E. : « zana c'est ta tour »

M : « non, non, c'est ton tour » / E. : « c'est ton tour »

Selon les propos de (Billard, 2012) :

« L'exercice de correction fait partie de l'apprentissage et doit être envisagé comme un moyen d'impliquer l'élève dans son projet d'apprentissage [...] c'est

lui apprendre à repérer dans ses productions les réussites et les difficultés rencontrées pour l'amener à percevoir ses besoins ».

5.1.3.3. Les encouragements et félicitations

Cette pratique est très fréquente, et beaucoup usitée en expression orale. Tous les enseignants félicitent les élèves qui donnent de bonnes réponses et encouragent ceux qui parlent moins ou ont des difficultés à s'exprimer. Exemple : pendant les séances de cours :

M. : : « très bien »

M. : « bien, très bien, un banc »

M : « un banc pour lui, c'est bien, c'est très bien »

Le renforcement face à une bonne réponse donnée par un apprenant est source de motivation. Il booste l'apprenant dans son apprentissage et l'amène à s'investir davantage. Ce renforcement est indispensable en pédagogie, dans la gestion du groupe classe. Rappelons avant de clore ce chapitre que le socioconstructiviste sous-tend cette démarche d'enseignement-apprentissage qui permet de coconstruire la connaissance. Selon Vygotsky et Piaget, tenants de la théorie socio constructiviste, l'enseignement devrait se faire dans une perspective interactionniste. En effet, l'enseignant doit laisser l'apprenant construire ses idées, ses définitions et explications sans les lui dicter. (...) Enseigner devait revenir à organiser des situations d'apprentissage propices au dialogue, (...) à la construction des connaissances en société avec les autres. L'apprentissage ne peut se faire sans interactions, sans contact avec l'autre.

6. Discussion

L'étude que nous avons menée, s'est intéressée à l'oral dans les classes de cours préparatoires. Pour conduire ce travail de recherche, des objectifs ont été fixés. Il s'agissait principalement d'analyser les programmes et documents officiels en rapport avec l'oral au cours préparatoires ; montrer comment l'oral se présente dans l'enseignement-apprentissage du français langue seconde ; montrer les différentes activités qui s'intéressent à l'oral et comment il intervient dans les pratiques de classes.

Les investigations ont permis d'analyser les contenus de programmes et documents officiels qui montre que les autorités éducatives donnent une place de choix à l'oral du français. En effet, cette langue est langue d'enseignement, langue d'insertion socio-professionnelle et langue seconde. Elle sert à l'enseignement des autres disciplines, donc elle est très importante pour ceux qui utilisent en occurrence les apprenants. Il existe des activités bien définies en lien avec l'oral, les documents officiels existent. Les objectifs à atteindre, les stratégies d'enseignement, les habiletés à installer chez l'apprenant sont définis clairement dans lesdits documents, concernant la composante orale. La revue Actualités Linguistiques Francophones (2000), l'Inspection Générale de l'Éducation Nationale emboîte le pas aux autorités éducatives ivoiriennes quand elle soutient qu'il faudrait intégrer des aptitudes orales en production et en compréhension dans l'enseignement du français langue seconde. Pour les inspecteurs, l'oral demeure indispensable dans l'enseignement et dans la

structuration des connaissances autant que l'écrit. En effet, pour les élèves dont la langue maternelle n'est pas le français, l'oral doit être au cœur de leurs apprentissages scolaires. Toutefois, certains n'accorde pas la même place à l'oral. Leur méconnaissance des spécificités de l'oral par certains linguistes les amène à juger de manière péjorative l'oral (Benveniste, 2010).

L'on a pu voir qu'il existe des activités liées à la pratique de l'oral dans les classes. En effet, au compte de ces activités, les enseignants ont cité : l'expression orale ou langage, le chant, les récitations, l'Education aux Droits de l'Homme et à la Citoyenneté, la lecture etc. Cependant, lorsque nous remontons plus haut, dans notre analyse des programmes officiels, nous pouvons relever que, l'activité liée à l'oral est le langage ou l'expression orale. Le Coordonnateur National de Français chargé du Primaire le signifie clairement. Il dit : « la pratique orale est représentée par l'expression orale (...), en français au primaire, la seule activité liée à l'oral c'est l'expression orale ». La lecture est une activité qui relève de l'écrit et non de l'oral. Il y a de ce fait, une confusion entre les activités relevant de l'oral et celles relevant de l'écrit dans leur conception.

L'observation des classes, a permis de montrer comment l'oral se manifeste. En effet, nous avons remarqué les interactions entre les enseignants (es) et les apprenants, lors des phases de questions-réponses, de répétitions, de mime etc. La compétence orale est très importante dans les premières années d'apprentissage en classes (CP2 et CP1) dans la mesure où c'est dans ces classes que les apprenants commencent à apprendre véritablement la langue de scolarisation, le français ; de fait elles doivent avoir une importance et occuper une place de choix. (Guimbretière, 1994 :87) partage également cette idée, lorsqu'elle affirme que :

« Les priorités d'enseignement et d'apprentissage se sont transformées et les compétences orales ont acquis une importance décisive puisque le plus grand nombre des communications en langue étrangère s'effectuent au plan de l'oral ». Vue sa nécessité, la pratique de l'oral devrait être plus présente, plus intense, mieux organisée et avoir une place privilégiée dans l'enseignement-apprentissage du français, qui de plus est une langue seconde en Côte d'Ivoire. Par ailleurs, ces activités sont menées, de sorte à ce que les apprenants, écoutent, répètent, prononcent, mémorisent, observent, échangent, interagissent, emploient les mots et structures étudiées. Ces différentes étapes favorisent une fixation des structures, capital pour bien parler le français. « La langue étrangère doit être considérée comme un type d'interaction au même titre qu'une consultation médicale ou juridique », (Bange, 1994) cité par (Canelas-Trevisi et al., 2002 : 19).

Il est primordial de faire tous ces exercices, parce que cela permet une bonne diction et un enrichissement du vocabulaire chez les élèves. Dans ce cas, l'oral est-il réellement un objet d'enseignement ou un médium d'enseignement ? Pour (Lafontaine, 2005), certains enseignants pensent enseigner l'oral parce qu'ils l'utilisent pour des explications de consignes ou encore pour conduire un exposé. L'oral en tant qu'objet d'enseignement n'est pas défini dans les pratiques de classes. Les échanges enseignants-élèves se résument à des questions-réponses autour de thème étudié en classe. Les pratiques langagières entre les apprenants sont presque inexistantes.

Il faut noter que, le système éducatif ivoirien favorise plus l'écrit que l'oral, or dans les situations communicationnelles quotidiennes nous n'écrivons pas toujours. L'apprenant est très souvent amené à parler oralement, surtout

lorsqu'il atteint le cap de l'insertion professionnelle. Dans ce cas de figure, les interactions verbales en classe, ne devrait pas se limiter, aux questions réponses, répétitions, corrections d'erreurs etc., l'enseignement-apprentissage de l'oral, doit permettre également des situations réelles de communications ; qui amène l'apprenant à communiquer avec ses pairs et cela tout au long de sa scolarisation (primaire, secondaire, universitaire).

Conclusion

Au terme de notre analyse, nous retenons que l'enseignement-apprentissage de l'oral en français est digne d'intérêt. L'analyse des contenus des programmes et documents officiels ont montré clairement que la composante orale occupe une place importante dans l'enseignement-apprentissage du français langue seconde. Les objectifs visés, les stratégies d'enseignement-apprentissage, des guides sont élaborés à cet effet.

La composante orale est représentée par des activités bien définies. Ce sont en l'occurrence "l'expression orale ou langage" selon le niveau. De façon générale, elle permet de communiquer sur un thème bien précis. C'est le lieu où, les structures, les mots du français prennent enracinement dans le langage des apprenants.

L'oral est perceptible à travers les interactions verbales entre l'enseignant et les apprenants dans la classe. Elles se résument aux questions réponses, répétitions, interpellations, corrections, mimiques etc.

Bibliographie

Actualités linguistiques francophones (2000), *L'enseignement du français langue un référentiel d'orientation continu*.

Alrabadi Elie (2011), « Quelle méthodologie faut-il adopter pour l'enseignement/apprentissage de l'oral ? », *Didactica. Lengua y Literatura*, vol. 23.

Benveniste Claire Blanche (1997), *Approche de la langue parlée en français*.

Canelas-Trevisi Sandra et Alii (2002), « L'étude des interactions en classe de français langue étrangère et langue maternelle : deux didactiques au banc d'essai ? », *Revue française de pédagogie*, n°141.

Cuq Jean-Pierre (2014), « Temps, espace et savoirs en didactique du FLE », vol.7.

Dany Lionel (2016), « Analyse qualitative du contenu des représentations sociales, les représentations sociales », *hal-01648424*.

Fofana Abou (2011), « Typologie des interactions dans les grands groupes : exemple de l'enseignement du langage oral au cours préparatoire », *Revue électronique internationale des Sciences du Langage*, n° 16.

Guimbretière Elisabeth (1994), *Phonétique et enseignement de l'oral*, Didier/HATIER.

Kozanitis, Anastassis (2005). *Les principaux courants théoriques de l'enseignement et de l'apprentissage : un point de vue historique*.

Lafontaine Lizanne (2005), La place de la didactique de l'oral en formation initiale des enseignants de français langue d'enseignement au secondaire, *Nouveaux cahiers de la recherche en éducation*, vol.8, n°1.

Oliveira Nunes Daniel (2010), *Les difficultés des élèves à communiquer en français à l'oral, en classe de 9eme et 10eme au Lycée ABILIO DUERTE DE PALMEJERO : réalités et perspectives.*